

**IRRECEVABLES POUR DEFAULT DE CARTE ELECTORALE (Art 204, loi 2018-008)**

N°	REQUERANTS	OBJETS	LOCALITES ET BV	MOYENS	Décisions
06	ZARA Amélie (Chef District Amboasary Sud)	Annulation des voix obtenues par le candidat n° 1, Angèle Solange	-CR Ambanivohipitra Amboasary : 24 BV -CR Behara : (13 BV). -CR Tanandava Sud : 11 BV. -CR Ifotaka : 17 BV. -CR Sampona : 20 BV -CR Berano Ville : 04 BV. (District d'Amboasary Sud)	-Vote sans carte d'identité nationale  -Le Chef d'arrondissement et du CEC (SOAINA) est un proche parent du candidat Angèle Solange (1 <sup>er</sup> responsable des élections dans CR Mahabo) ; - De même pour le Chef d'arrondissement d'Ebelo (RAZANAMISA)	IRRECEVABLE
14	Fenosoa (Superviseur du candidat Soja Jean André)	Annulation des résultats des opérations électorales	09 BV (District d'Amboasary Sud)	- Vote sans carte d'identité nationale  - Plusieurs électeurs omis de la liste électorale législative alors qu'ils ont déjà voté lors de l'élection présidentielle	IRRECEVABLE
22	Candidat CHABANI Nourdine	Annulation des résultats des opérations électorales	-CR d'Analapasy, d'Andranobory, d'Ankariera  - BV Fkt Taviala, CR d'Ankaramena ; (District de Taolagnaro) ;	-Achat de voix (Art 133, loi 2018-008)  -Incitation à voter pour le candidat Rantsimandriona Aida Hardy la veille et le jour du scrutin (Art 59 même loi) ;  -Délégués victimes de violences physiques ;	IRRECEVABLE
38	Candidat Andrianavalona Lalaina	Annulation des opérations	CR Mariaranano	Campagne électorale lors de la cérémonie d'ouverture du sport	IRRECEVABLE

	Haingohari-hanta (TAMAMI)	électorales ou tenue d'une nouvelle élection	(District de Mahajanga II)	scolaire qui s'est tenue à Belobaka le 8 mai 2019	
--	---------------------------	--	----------------------------	---	--

41	Candidat Andrianavalona Lalaina Haingoharihanta (TAMAMI)	-Recomptage des voix ; -Annulation des résultats des opérations électorales ou tenue d'une nouvelle élection	CR de Mahajanga Usine (District de Mahajanga II)	-Achat de voix par candidat MAPAR ; -Vol de voix au su et au vu de tout le monde ;	IRRECEVABLE
46	Candidat Andrianavalona Lalaina Haingoharihanta (TAMAMI)	-Recomptage des voix ; -Annulation des résultats des opérations électorales ou tenue d'une nouvelle élection	CR de Mariarano (District de Mahajanga II)	-Campagne électorale du Chef Fkt de Mariarano en faveur du candidat MAPAR Léon RASALAMA	IRRECEVABLE
54	Candidat Andrianavalona Lalaina Haingoharihanta (TAMAMI)	-Recomptage des voix ; -Annulation des résultats des opérations électorales ou tenue d'une nouvelle élection	-BV d'Ambovondramanesy, CR d'Ambalakida (District de Mahajanga II)	Retrait du nom d'un certain Jean Eudes sur la liste électorale, n'étant pas partisan de MAPAR	IRRECEVABLE
61	NASIRA Julien candidat	Annulation des voix obtenues par RAKOTONDRA MIARANA Jerry (IRD)	CR d'Ambalabe (District d'Antalaha)	Campagne électorale d'un médecin dénommé MARSON en service au CSB II d'Ambalabe en faveur de Rakotondramiarana Jerry (IRD)	IRRECEVABLE

20	CHABANI Nourdine	Annulation des opérations électorales	CR d'ISAKA IVONDRO (District de Taolagnaro)	Bulletins nuls validés	IRRECEVABLE
12	MOSA Tovin -Mignasoa (Superviseurs du candidat Soja Jean André)	Annulation des résultats des opérations électorales	Dans 13 BV, CR Behara (District de Taolagnaro)	-Vote sans CIN ; -Plusieurs personnes ont été omises de la liste électorale législative alors qu'ils ont déjà voté lors de l'élection présidentielle.	IRRECEVABLE
04	Razaranaina Jean Claude (candidat IRD)	Annulation des résultats des opérations électorales	CR Vohimarina – Lamosina – Mahaditra – Andranovorivato Talata Ampano – Vohibato Ouest – Anjanomanana – Maneva Ankaromalaza	-Distribution d'appareils téléphonies à Chaque Chef Fkt du District ;  -Participation active des délégués administratifs à la campagne électorale ;  - Utilisations des militaires (DAS) pour faire pression à la population ;	IRRECEVABLE
36	Hassanaly Salim, Gisèle Agnès, Randriantantanany Marie Valencia, Razafindrakoto Maminirina Yves Obrie, Abad Abdallah, Hajiky Alain Richard, Andrianavalona Lalaina H.	Annulation totale des élections législatives	Circonscription de Mahajanga II	Violation flagrante des dispositions légales depuis l'organisation jusqu'aux résultats des élections	IRRECEVABLE

44	Candidat Andrianavalona Lalaina Haingoharihanta (TAMAMI)	-Recomptage des voix ; -Annulation des résultats des opérations électorales ou tenue d'une nouvelle élection	BV Amparemahitsy, CR Belobaka (District de Mahajanga II)	Plusieurs cartes électorales non distribuées par le Chef Fkt dénommé Ramorasata Placide	IRRECEVABLE
52	Candidat Andrianavalona Lalaina Haingoharihanta (TAMAMI)	-Recomptage des voix ; -Annulation des résultats des opérations électorales ou tenue d'une nouvelle élection	CR Belobaka (District de Mahajanga II)	Plusieurs électeurs omis de la liste électorale bien qu'elles aient leurs cartes électorales	IRRECEVABLE
86	RANDRIAMA- NAMPISOA Alfred (IRD)	Annulation des voix obtenues par le candidat Randrianantenaina José	BV n° 140 412 030 101 salle 1, BV n° 140 412 030 102 salle 2, BV n° 140 412 030 103 salle 3, Epp Antsapanimahazo Fkt dudit (District d'Antsirabe II)	Distribution d'argent aux électeurs le jour du scrutin pour voter pour Randrianantenaina José	

N°	DATE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
84	07/06/19	RANDRIAMANAMPISOA Alfred (candidat)	CR Ambohidranandriana D ANTSIRABE II - FktMiarinarivo BV 140 406 070 101, salle 1 - FktMiarinarivo BV 140 406 070 102 salle 2 - FktAmbohimandroso BV 140403110104 salle 4	Annulation des voix obtenues par le candidat n°4 : il y a eu distribution de somme d'argent le jour de l'élection	Pas de copie de CE du requérant	Irrecevable
76	31/05/19	Les représentants du collectif des candidats du législatif d'Ihosy	IHOSY	<b>Demande :</b> cessation de transmission des PV scannées à la CENI centrale	Pas de copies des cartes d'électeurs	Irrecevable

N°	DA TE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
124	04/ 06/ 19	Atoa RAHERILALASOA Théophile pour le candidat Ravelojaona Chrisnid	D. AMPARAFARAVOLA C.R. Amboavory	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Candidat n°7 RABEKIJANA (TIM) a offert des dons à l'Eglise RHEMA le 26/05/19 et a invité les membres de cette église à voter pour lui</li> <li>• Candidat n°2 RAMAROSOA Emeline (IRD) : abus de pouvoir en sa qualité de Sénateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Menace d'affectation des directeurs des écoles publiques si le pourcentage de voix obtenues est faible</li> <li>- Distribution de sommes d'argent par le biais des Chef Fkt dans la commune d'Amboavory ainsi que desorganisations : PRONR, EMERGENCE, Fikambanam-behivavy</li> <li>- Distribution de Lambahoany le 27/06/19</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Demande :</b> Annulation des voix obtenues par les 2 candidats dans la commune d'Amboavory</p>	Pas copie CE du requérant	Irrecevable
132	30/ 05/ 19	ASSMANIA Allyet SAÏD Alli (mandataire) RANDRIAMPANAHY Jean Francklin (candidat)	C.R.AMBATONDRAZAKA - B.V. FktMadiotsifafana - B.V. FktAmbohimasina - B.V. FktAnosindrafilo - B.V. FktAmpasambazimba  CU BEJOFO : - B.V. FktImerimandoso - B.V. Tanambao - B.V. Besakay	<p><b>Demande :</b></p> <p>Faire recomptage des voix et comparer avec écriture sur P.V.</p>	Pas de CE	Irrecevable

N°	DATE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
140	29/05/ 19	Rtoa ANDRIANAVALONA LalainaHaingoharitiana (Candidate TAMAMI)	D. MAHAJANGA II C.R. Belobaka FktAmparemahitsy B.V. 620 207 080 101	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacune dans la liste électorale</li> <li>• Usage de menace et achat de voix par le candidat n°1 Léon RASALAMA</li> </ul> <p><b>Demande :</b> Tenue d'une nouvelle élection</p>	Pas de copie de CE	Irrecevable
186	3/06/1 9	ANDRIAMAMPIONONA Falindrainy sylvain (Candidat)	IFANADIANA	<p>Demande: Disqualification candidat n°1 ANDRIAMIATRIKARIVO James Pierrot</p> <p>Abus de pouvoir pcq : IRD pendant propagande et le jour du scrutin</p>	Photocopie CE non jointe	Irrecevable
249	31/05/ 19	RAKOTONDRANISA Lalanirina (candidat Indépendant)	AMBATO BOENY	<p>Demande : Annulation des voix obtenues par le candidat FERNAND Jeannot dans BV EPP</p> <p>Marolaona fkt dudit et dans tous District d'Ambatoboeny</p>	Pas de photocopie CE	Irrecevable
263	14/06/ 19	RAMPARANY RamananaAnthelme (Candidat n°7)	MANANJARY	<p>Demande : disqualification du candidat n°5 MAMIHAJA Charlot</p> <p>Moyen : Violation loi régissant l'élection des députés</p>	Pas de photocopie CE requérant	Irrecevable

N°	DATE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
333	Reçu HCC 14/06/19	ANDRIANANTENAINA Jean Albert, mandataire  (Me Lala Ratsirahonana)	D. MORAFENOBE C.R. Morafenobe, fkt Bebokoy BV 430 503 070 101  C.R. Beravina, fkt Ankalalo BV 430 502 050 101	<b>Demande :</b> Annulation des opérations électorales dans les 2 BV <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbr voix dans urne &gt;nbr émargements liste électorale</li> <li>• Absence de contre signatures sur la liste électorale (nombreux)</li> </ul>	Pas de CE (Ecrit Prdt Fkt) mais pas attestation CENI	Irrecevable
438	07/06/19 15/06/19	RANDRIAMAMPIANINA Ramilison, candidat TIM	C.R. ANTANIFOTSY	<b>Demande :</b> Annulation des voix obtenues par C n°8 et C n°9 dans le D. Antanifotsy  <b>Moyens :</b> Porte à porte avec moto ➤ Distribution d'argent pour faire voter en leur faveur	CE non jointe	Irrecevable
480	17/06/19 18/06/19	RAMIALISON Arland, candidat indépendant n°3  Sylvestre RAZAFIMAHEFA	MAROANTSETRA	<b>Demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annulation des voix obtenues par le candidat DINAH Romual</li> <li>• Réformer résultats élection en conséquence</li> </ul>	Pas de CE	Non recevable

N°	DATE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR,	Objet de la demande et moyens	Motifs	DECISION
----	------	-----------	----------------------	-------------------------------	--------	----------

			<b>BV</b>		<b>décisions</b>	
641	30/05/ 19 14/06/ 19	RANDRIANARISOA Léon, NAZY Alfred, BEZAZA Eliana, candidats	MANDRITSARA - BV 440 623 010 101, fkt Mampaneva - BV 440 623 020 201, fkt Ambavanandro - BV 440 623 030 101, fkt Antsirabe II - BV 440 623 040 101, fkt Andravinkazo - BV 440 623 050 101, fkt Antanimalandy - BV 440 623 050 201, fkt Antanimalandy - BV 440 623 060 101, fkt Ambodimangabe - BV 440 623 070 101, fkt Bemotro	<b>Demande :</b> Plainte contre les présidents BV et membres  <b>Moyens :</b> PV pas dressé le 27/05/19  Plainte contre les présidents de 8 BV (établissement des PV le lendemain du scrutin au domicile d'un particulier).	- Pas de CE	Irrecevable
648	17/06/ 19	RANDRIATAHINA Monja Marc	BEALANANA	<b>Demande :</b> Dénonciation irrégularité dans D. Bealanana  <b>Moyens :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de CIN → ont voté</li><li>• Un électeur a voté à la place d'un autre électeur</li><li>• PV CRMV agrafé ou pas bien fermé (≠ salle)</li><li>• Irrégularités pas mentionnées dans PV</li></ul>	CE pas versée	Irrecevable
664	19/06/ 19	RAZAFIMBELO Jacques (Requête adressée à CENI, transmis à HCC)	67 Ha N-E	<b>Demande :</b> Annulation  <b>Moyens :</b> Faux et irrégularités	Pas de CE	Irrecevable

N°	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
84	RANDRIAMANAMPIS OA Alfred (candidat)	CR Ambohidranandriana D ANTSIRABE II - FktMiarinarivo BV 140 406 070 101, salle 1 - FktMiarinarivo BV 140 406 070 102 salle 2 - FktAmbohimandroso BV 140403110104 salle 4	Annulation des voix obtenues par le candidat n°4 : il y a eu distribution de somme d'argent le jour de l'élection	Pas de copie de CE du requérant	Irrecevable
76	Les représentants du collectif des candidats du législatif d'Ihosy	IHOSY	<b>Demande :</b> cessation de transmission des PV scannées à la CENI centrale	Pas de copies des cartes d'électeurs	Irrecevable

N°	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
124	Atoa RAHERILALASOA Théophile pour le candidat Ravelojaona Chrisnid	D. AMPARAFARAVOLA C.R. Amboavory	<ul style="list-style-type: none"> <li>Candidat n°7 RABEKIJANA (TIM) a offert des dons à l'Eglise RHEMA le 26/05/19 et a invité les membres de cette église à voter pour lui</li> <li>Candidat n°2 RAMAROSOA Emeline (IRD) : abus de pouvoir en sa qualité de Sénateur :</li> <li>Menace d'affection des directeurs des écoles publiques si le pourcentage de voix obtenues est faible</li> </ul>	Pas copie CE du requérant	Irrecevable

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution de sommes d'argent par le biais des Chef Fkt dans la commune d'Amboavory ainsi que des organisations : PRONR, EMERGENCE, Fikambanam-behivavy</li> <li>- Distribution de Lambahoany le 27/06/19</li> </ul> <p><b>Demande :</b> Annulation des voix obtenues par les 2 candidats dans la commune d'Amboavory</p>		
132	ASSMANIA Allyet SAÏD Alli (mandataire) RANDRIAMPANAH Y Jean Francklin (candidat)	C.R.AMBATONDRAZAKA - B.V. FktMadiotsifafana - B.V. FktAmbohimasina - B.V. FktAnosindrafilo - B.V. FktAmpasambazimba  CU BEJOFO : - B.V. Fkt Imerimandoso - B.V. Tanambao - B.V. Besakay	<p><b>Demande :</b>  Faire recomptage des voix et comparer avec écriture sur P.V.</p>	Pas de CE	Irrecevable

N°	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
140	Rtoa ANDRIANAVAL ONA LalainaHaingo haritiana (Candidate TAMAMI)	D. MAHAJANGA II C.R. Belobaka FktAmparemahitsy B.V. 620 207 080 101	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lacune dans la liste électorale</li> <li>• Usage de menace et achat de voix par le candidat n°1  Léon RASALAMA</li> </ul> <p><b>Demande :</b> Tenue d'une nouvelle élection</p>	Pas de copie de CE	Irrecevable

186	ANDRIAMAMP IONONA Falindrainy sylvain (Candidat)	IFANADIANA	Demande: Disqualification candidat n°1 ANDRIAMIATRIKARIVO James Pierrot Abus de pouvoir pcq : IRD pendant propagande et le jour du scrutin	Photocopie CE non jointe	Irrecevable
249	RAKOTONDRA NISA Lalanirina (candidat Indépendant)	AMBATO BOENY	Demande : Annulation des voix obtenues par le candidat FERNAND Jeannot dans BV EPP Marolaona fkt dudit et dans tous District d'Ambatoboeny	Pas de photocopie CE	Irrecevable
263	RAMPARANY RamananaAnt helme (Candidat n°7)	MANANJARY	Demande: disqualification du candidat n°5 MAMIHAJA Charlot  Moyen : Violation loi régissant l'élection des députés	Pas de photocopie CE requérant	Irrecevable

N°	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
333	ANDRIANANTENA INA Jean Albert, mandataire  Lala Ratsirahonana	D. MORAFENOBE C.R. Morafenobe, fkt Bebokoy BV 430 503 070 101  C.R. Beravina, fkt Ankalalo BV 430 502 050 101	<b>Demande :</b> Annulation des opérations électorales dans les 2 BV <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbr voix dans urne &gt;nbr émargements liste électorale</li> <li>• Absence de contre signatures sur la liste électorale (nombreux)</li> </ul>	Pas de CE (Ecrit Prdt Fkt) mais pas attestation CENI	Irrecevable

438	RANDRIAMAMPI ANINA Ramilison, candidat TIM	C.R. ANTANIFOTSY	<p><b>Demande :</b> Annulation des voix obtenues par C n°8 et C n°9 dans le D. Antanifotsy</p> <p><b>Moyens :</b> Porte à porte avec moto ➤ Distribution d'argent pour faire voter en leur faveur</p>	CE non jointe	Irrecevable
480	RAMIALISON Arland, candidat indépendant n°3 Sylvestre RAZAFIMAHEFA	MAROANTSETRA	<p><b>Demande :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Annulation des voix obtenues par le candidat DINAH Romual</li> <li>Réformer résultats élection en conséquence</li> </ul>	Pas de CE	Non recevable

N°	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
641	RANDRIANA RISOA Léon, NAZY Alfred, BEZAZA Eliana, candidats	MANDRITSARA - BV 440 623 010 101, fkt Mampaneva - BV 440 623 020 201, fkt Ambavanandro - BV 440 623 030 101, fkt Antsirabe II - BV 440 623 040 101, fkt Andravinkazo - BV 440 623 050 101, fkt Antanimalandy - BV 440 623 050 201, fkt Antanimalandy - BV 440 623 060 101, fkt Ambodimangabe - BV 440 623 070 101, fkt	<p><b>Demande :</b> Plainte contre les présidents BV et membres</p> <p><b>Moyens :</b> PV pas dressé le 27/05/19</p> <p>Plainte contre les présidents de 8 BV (établissement des PV le lendemain du scrutin au domicile d'un particulier).</p>	- Pas de CE	Irrecevable

		Bemotro			
648	RANDRIATA HINA Monja Marc	BEALANANA	<p><b>Demande :</b> Dénonciation irrégularité dans D. Bealanana</p> <p><b>Moyens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de CIN → ont voté</li> <li>• Un électeur a voté à la place d'un autre électeur</li> <li>• PV CRMV agrafé ou pas bien fermé (≠ salle)</li> <li>• Irrégularités pas mentionnées dans PV</li> </ul>	CE pas versée	Irrecevable
664	RAZAFIMBE LO Jacques (Requête adressée à CENI, transmis à HCC)	67 Ha N-E	<p><b>Demande :</b> Annulation</p> <p><b>Moyens :</b> Faux et irrégularités</p>	Pas de CE	Irrecevable

**REQUETES IRRECEVABLES POUR DEFAUT DE CARTE D'ELECTEUR**

N° DOSSIER/DATE	REQUERANTS	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	OBJET	MOTIFS	DECISION
10/19-L	Monsieur : MBOLA Ratovoniaina Thierry Alphonse, MPAMONJY Mon Désire, LAMBO Maulu Benefice, ETOMBOTS OA Arsmson, MOSA Mamorisoa Alexis Madame : NOMENJANAHARY Lucia, TIANDRAZA Fadjila Lokhat, HILALAE Fideline	AMBOASARY SUD	Condamnation de l'ancien DREN Monsieur LAHIANDRO Pierrot	Usage de la contrainte dans le but d'influencer le choix des enseignants : vote en faveur du candidat Solange Angèle	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
18/19-L	Monsieur TSARASAOTSY Lies Robert Candidat n°4	BEKILY	Disqualification et annulation des voix obtenues par le candidat JEAN Daniel dit Manjosoa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pression sur les délégués du candidat n°4 dans le bureau de vote n°610 215 040 101 fkt Antsifitsy commune Bekily</li> <li>- Corruption auprès des présidents de plusieurs bureaux de vote</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
26/19-L	Monsieur GASTON Rabetobezanahary candidat IRD	BENENITRA	Organisation d'une nouvelle élection au niveau du district de Benenitra	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de voix par le candidat n°2 RANDRIANANDRAINA Théophile Christian</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de

					photocopie légalisée de la carte d'électeur)
42/19-L	Madame ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, candidat du parti TAMAMI	MAHAJANGA II	Annulation ou organisation d'une nouvelle élection dans la Commune Bekobay		IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
50/19-L	Madame ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, candidat du parti TAMAMI	MAHAJANGA II	Annulation ou organisation d'une nouvelle élection dans la Commune Andranoboka	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non possession de carte électorale</li> <li>- Utilisation de CIN pour voter</li> <li>- Utilisation de carte électorale de personnes décédées</li> <li>- Propagande en faveur du parti MAPAR le jour du scrutin</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums

58/19-L	Monsieur RAKOTOMANANA, mandataire du parti TIM	AMBOSITRA	Annulation des résultats de vote dans le district d'AMBOSITRA	Fraudes électorales	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
74/19-L	Madame RAHERIMANANA Viviane Clara dite Veve, candidate dans le district de PORT-BERGE	PORT-BERGE	Annulation et disqualification du candidat IRD, VELONTSARA Paulbert	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des maires de la commune d'Ambohimahabiby à la propagande dudit candidat</li> <li>- Violation à la règlementation de la propagande : insultes, outrages envers les candidats, discrimination</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
82/19-L	Monsieur RANDRIAMANAMPIS OA ALFRED, candidat n°6	ANTSIRABE II	Annulation des voix obtenues par le candidat n°4 RANDRIANANTENAINA José dans les BV : <ul style="list-style-type: none"> <li>- N°140 420 020 101 fkt AMPANDROTRARA NA</li> <li>- N°140 420 020 102 fkt AMPANDROTRARA NA</li> <li>- N°140 420 040 101 fkt ANKARINOMBY</li> <li>- N°140 420 040 102 fkt ANKARINOMBY</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution d'argent et incitation à voter pour le candidat n°4 le jour du scrutin</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- N°140 420 040 103</li> <li>fkt ANKARINOMBY</li> <li>-</li> </ul>		
90/19-L	Monsieur RANDRIAMANAMPIS OA ALFRED, candidat n°6	ANTSIRABE II	<p>Annulation des voix obtenues par le candidat n°4</p> <p>RANDRIANANTENAINA José dans les BV n°140 414 170 101 et n° 140 414 170 102 fkt AMBOHIMANARIVO, commune SAHANIVOTRY MANANDONA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incitation à voter pour le candidat n°4 le jour du scrutin</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
122/19-L	Monsieur RAMANANKAJAINA Lovaniaina Janà, suppléant et Directeur de campagne du candidat n°5 RAVELOJAONA Chrisnid	AMPARAFARAVOLA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annulation des voix obtenues par le candidat n°8 RAKOTONDRAZOA Fiankinana dans la commune de Tanambe</li> <li>- Annulation des voix obtenues par le candidat n°2 RAMAROSOA Emeline dans le district d'Amparafaravola</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Propagande la veille et le jour du scrutin</li> <li>-Abus de pouvoir exercé par le candidat n°2</li> <li>- distribution d'argent visant à encourager les électeurs à voter pour les candidats n°2 et n°8</li> </ul>	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)

130/19-L	Monsieur RANDRIAMBAHOAKA Anthony	AMPARAFARAVOLA	Annulation des voix obtenues par le candidat n°2 et n°7 dans la commune d'Ambohitrarivo,district Amparafaravola	- Distribution d'argent et de matériels le jour du scrutin	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018 sur le régime général des élections et des référendums
146/19-L	Candidats : - HASSANALY Salim - RANDRIANTANANY M. Valencia - RAZAFINDRAKOTO M. Yves Obrie - ANDRIANAVALONA L. Haingoaritiana - ABAD Abdallah - HAJIKY A.Richard	District de Mahajanga II	Recomptage des voix	- Plusieurs discordances constatées lors des confrontations des PV au niveau de la CENI	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 (requête en un seul exemplaire et aucune photocopie de la carte d'électeur des requérants).
261	Atoa MAURIEN	Antalaha	Annulation des opérations électorales au niveau du BV n° 220210010101, fkt Ampokafo	- Trop de négligences des responsables du BV	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 (pas photocopie de la carte d'électeur des requérants).
268	Mr RIVOMANANA Tsarahita Gilbert	Mampikony	Disqualification du candidat n°04 dit THANO	- Campagne déguisé le jour du scrutin - Fraude électorale	IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 (pas photocopie de la carte d'électeur des requérants)

275	Membre du BV Antenimary	Vondrozo	Rapport sur les agissements de la candidate Pauline		IRRECEVABLE : Non observation des dispositions de l'article 204 (pas photocopie de la carte d'électeur des requérants)
282	Candidat RTM : JEAN Emile	Analalava	Annulation des opérations électorales dans la circonscription d'Analalava	- Bulletins pré cochés, fraudes, utilisation de bulletins photocopiés...	IRRECEVABLE : non observation des dispositions de l'article 204 de la loi organique n°2018-008 (pas de photocopie légalisée de la carte d'électeur)
289	Candidat : RAZAFITSIHOARANA Beninotahafina Dera (Me RAVOAJANAHARY Andrianina)	Ambositra	Disqualification et annulation des voix obtenues par les candidats RASOAZANANERA Marie Monique E rnestine et ANDRIANIRINA Onjanantenaina Davidson	- Distribution d'argent - Participation de fonctionnaires (agents de police et agents de l'Etat) à leur propagande - Utilisation du vary mora, pour appâter les électeurs	IRRECEVABLE : non- participation aux élections législatives du 27 mai 2019 (cf. photocopie de la CE versée au dossier)
429	LYLYETTE Renée de Roland candidate IRD (Mes Lala RATSIRAHONANA, RATOVONDRAJAO Frédon, RATSIRAHONANA Valérie, RATSIRAHONANA Stéphanie)	Befandriana Nord	Annulation des voix obtenues par le candidat n°3 JONAH Parfait Prezaraly dans les CR : Ambararata, Tsiamalao, Tsarahonenana, Antsakanala be, Ambodomotso-Haut, Morafeno, Befandriana Nord et Ambodomotso Sud	- Propagandes faites par les employés de la CU Befandriana-Nord - Utilisation de prérogatives de puissance publique et violation du principe de neutralité de l'Administration électorale	IRRECEVABLE : Inobservation des dispositions de l'article 204 de la loi n°2018-008 (pas de photocopie légalisée de la carte électoral du requérant)
436	MAHERIVINTA Famahara alexandre RALISON Nakolo Aimé LERCIA	Toliara II	Recomptage de voix		IRRECEVABLE : Inobservation des dispositions de l'article 204 de la loi n°2018-008 (pas de photocopie légalisée de la carte électoral du requérant)

478	RANAIVOMANJATO landry Jean Freddy, candidat TIM	Ivohibe	Annulation des voix obtenues par le candidat IRD dans toute la circonscription	- Usage de ressources administrative et prérogatives de puissance publique	IRRECEVABLE : Inobservation des dispositions de l'article 204 de la loi n°2018-008 (pas de photocopie légalisée de la carte électoral du requérant)
562	RABEARIVONY Jean Aimé Responsable CED VIè Arrondissement	Antananarivo VI	Annulation des voix obtenues par un candidat ou une liste de candidats IRD du VIè Arrondissement	- Trafic d'influence au nom du Président de la République effectué par Mr RAKOTOARIMANANA Maxime - Violation de la loi sur la neutralité de l'administration	IRRECEVABLE : non- participation au vote : la photocopie de la CE versée au dossier laisse apparaître qu'il n'a pas pris part au suffrage du 27 mai 2019
576	Komity Miaro ny Zon'ny Mpifidy	Andapa	Disqualification du candidat n°02 TSIMIBO Achile	- Menaces et pressions envers les électeurs - Participation des agents de l'Etat à leur propagande -	IRRECEVABLE : Inobservation des dispositions de l'article 204 de la loi n°2018-008 (pas de photocopie légalisée de la carte électoral du requérant)
625/19-L	RAVONIARISOA Mariette candidate	Ikongo	Disqualification du candidat RAZAFITSIANDRAOFA Jean Brunelle	- Propagande avant l'heure - Détérioration d'affiches - Menaces - Corruption - Usage de ressources administratives et de prérogatives de puissance publique	IRRECEVABLE : photocopie de la CE non légalisée ou certifié conforme à l'original (art 204 de la LO n°2018-008

37	ANDRIANAVALONA LalainaHaingohariharitiana, dite « MAMA » Candidat , CE Mahajanga II	Annulation des élections ou organisation d'une nouvelle élection	Commune rurale Mariarano	-Acte d'intimidation et menace proférés par les partisans du candidat n°1	- Irrecevable pour défaut de carte d'électeur.
----	--	--	--------------------------	--	--

45	ANDRIANAVALONA LalainaHaingohariharitiana, dite « MAMA » Candidat , CE Mahajanga II	Annulation des élections ou organisation d'une nouvelle élection	Commune rurale Boanamary	-Participation du Maire à la campagne électorale - Acte d'intimidation à faire voter le candidat n°1	-Irrecevable pour défaut de carte d'électeur.
53	ANDRIANAVALONA LalainaHaingohariharitiana, dite « MAMA » Candidat , CE Mahajanga II	Annulation des élections ou organisation d'une nouvelle élection	Commune rurale Mahajamba usine	-Non autorisation à voter pour les électeurs non partisan du MAPAR, perpétré par le Chef fokontany - Distribution d'une somme d'argent au profit des membres de BV	- Irrecevable pour défaut de carte d'électeur.
85	RANDRIAMANAMPISOA Alfrd, candidat , CE Antsirabe II	Annulation des voix obtenues par le candidat n°4	Commune rurale Mangarano Fokontany Maninarivo, 1BV	-Campagne le jour du scrutin - Distribution d'argent aux délégués	Irrecevable pour : -défaut de carte d'électeur du requérant
93	RAFANOMEZANTSOA Jean Maurice, candidat , CE Antsirabe I	Dénonciation de différentes irrégularités lors des opérations électorales	Diverses communes rurales	- Distribution d'argent avant le vote, Bulletins pré-cochés, -Ouverture des B.V après l'heure de clôture	-Irrecevable pour défaut de carte électorale du requérant

			-CR d'Andohan'Ilakaka ;  -CR de Menamaty Iloto ;  -CR de Ranohira ;  -6 BV dans CR de Antsoha ;	-Utilisation des prérogatives de puissances publique lors de la pré-campagne et biens publics : véhicule n° 12611 WWT, Nissan (CR d'Antolohomiady) ;	
	RANDRIAMA-MAMONJY Honoré Joseph	-ADD pour enquête et			

195	(andataire du candidat RANARY TSY ATORO FA HITA)	<p>confrontation de la liste électorale présidentielle et celle de la liste électorale législative ;</p> <p>-Annulation des résultats des opérations électorales et PV</p> <p>-Disqualification du candidat RAKOTOMAMONJY Ney Patraiky ;</p>	<p>-5 BV dans CR de Mahasoa ;</p> <p>-6 BV CR de Zazafotsy ;</p> <p>-2 BV dans CR d'Ambatolahy ;</p> <p>-1 BV dans CR d'Analakovoka ;</p> <p>-CR d'Andiolava sauf en ville ;</p> <p>-1 BV dans CR d'Ambia ;</p> <p>-7 BV dans CR d'Ilakaka-be ;</p>	<p>-Existence de fausses cartes CIN et cartes électorales (Andohan'Ilakaka°</p> <p>-Le jour du scrutin, le Maire d'Ilakaka-be, comité de soutien du candidat n° 7 a distribué des tee-shirts et argent aux électeurs ;</p> <p>-Distribution de bicyclettes aux Chefs Fkt d'Ilakaka-be, de Mandatany, de Maandaboaly, de Savatoy, d'Iola, de Sakalama ect ;</p>	IRRECEVABLE : carte électorale versée au dossier n'est pas légalisée ;
658	ANDRIAMAMAMAVATRA Et Consorts	Disqualification du candidat Djaosera Irené	District d'Analalava	Usage de prérogative de puissance publique à travers le Chef Cisco qui ont obligé les enseignants à voter pour Djaosera Irené pendant la campagne électorale à Maroamandia	IRRECEVABLE : cartes électorales versées au dossier ne sont pas légalisées ;

N°dossiers - Requérants	Objets	Localités	Moyens	Décisions
1- Dossier n° 23/19-L Mr CHABANI Nourdine, Candidat District de Tolagnaro	Demande d'annulation des opérations électorales	FKT Antaninarenina Amboanato CU Tolagnaro District Tolagnaro	Un électeur n'étant pas la liste électorale et un autre muni de la CIN appartenant à son épouse ont pu voter.	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte électorale n'est pas versée au dossier. Art 204 de la loi n° 2018-008)

2- Dossier n° 31/19-L Mr RANDRIAMANAOA Octave, Candidat AND dans le District de Vohémar	Demande d'application de la loi n° 2018-008 et le Décret n° 2019-059	Commune Rurale Antsirabe Nord, Commune Rurale Ampanefa et Commune Urbaine Vohémar	Dépôt d'affichage et de poster du Candidat IRD JAOTOMBO Armel sur les panneaux publicitaires	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
3- Dossier n° 39/9-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Utilisation du nom du Président de la République et distribution d'argent le jour du scrutin par le Candidat n° 01 Léon RASALAMA	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
4- Dossier n° 47/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008	Commune Rurale Belobaka District Mahajanga II	Détournement des voix des électeurs et utilisation des biens publics	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
5- Dossier n° 23/19-L Mr CHABANI Nourdine, Candidat District de Tolagnaro	Demande d'annulation des opérations électorales	FKT Antaninarenina Amboanato CU Tolagnaro District Tolagnaro	Un électeur n'étant pas la liste électorale et un autre muni de la CIN appartenant à son épouse ont pu voter.	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte électorale n'est pas versée au dossier). Art 204 de la loi n° 2018-008)
6- Dossier n° 31/19-L Mr RANDRIAMANAOA Octave, Candidat AND dans le District de Vohémar	Demande d'application de la loi n° 2018-008 et le Décret n° 2019-059	Commune Rurale Antsirabe Nord, Commune Rurale Ampanefa et Commune Urbaine Vohémar	Dépôt d'affichage et de poster du Candidat IRD JAOTOMBO Armel sur les panneaux publicitaires	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
7- Dossier n° 39/9-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Utilisation du nom du Président de la République et distribution d'argent le jour du scrutin par le Candidat n° 01 Léon RASALAMA	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008

8- Dossier n° 47/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008	Commune Rurale Belobaka District Mahajanga II	Détournement des voix des électeurs et utilisation des biens publics	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
9- Dossier n° 55/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Distribution d'argent aux électeurs le jour du scrutin et ayant fait de précampagne	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
1- Dossier n° 79/19-L Mr SOARY Christian, Candidat TIM dans le District de BELO sur Tsiribihina	Demande de verification des plis électoraux	Deistrict de BELO sur Tsiribihina		Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
2- Dossier n° 87/19-L Mr RANDRIAMANAMPISOA Alfred, Candidat IRD	Demande d'annulation des voix obtenues par le Candidat RANDRIANANTENAINA José dans les 4 bureaux de vote	Commune Rurale Ambano District Antsirabe II FKT Mahazino Atsimo FKT Tsarafiraisana	Destruction des affiches et Poster durant la propagande et distribution d'argent par le candidat n°04 le jour du scrutin	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
1- Dossier n° 111/19-L Mr LARRY Robert, Candidat Indépendant	Demande d'annulation de certains bureaux de vote	Commune Rurale Milenaka 3 BV dans la Commune Rurale Marombo Sud 2BV dans la Commune Rurale Maromandra District TULEAR II	La plupart des candidats fait des fraudes électorales, absence des autorités électorales dans tous les bureaux de vote	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
68- Dossier n° 497/19-L • RAZAFINDRAFELY Sylvestre • RAZAFINTSALAMA Marius Frédéric • RANDRIANOMENARINTSOANJAH	Demande d'annulation des opérations électorales	District d'Ikalamavony	- Electeurs non inscrits sur la liste électorale - Villages incendiés par les forces de	- Irrecevable pour défaut de carte d'électeur et non participation au vote ; - Rejette la requête comme étant mal fondée pour

<p>RY Noré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>RAVELOMANJARA Velokamisy</li> <li>LEHIABY Noëlsone</li> <li>RANDRIANANDRASANA Jean Claude</li> <li>RANDRIANIRINA Herihajaina Robert</li> </ul> <p>Collectif des candidats</p>			<p>l'ordre, ce qui entraîne la non participation des villageois au vote ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Empreintes digitales faites par une même personne ;</li> <li>- Implication des responsables de la CED dans l'accomplissement de fraudes massives.</li> </ul>	<p>preuves non probantes et insuffisantes</p> <p>Art 204 de la loi 2018-008</p>
<p>70- Dossier n° 511/19-L</p> <p>Mr RAKOTOMAMONJY Levinston Rudolf,</p> <p>Candidat TIM</p>	<p>Doléance suite à l'agissement du Candidat IRD</p>	<p>District de Tsaratanana</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menace à l'endroit des électeurs que les forces de l'ordre seront démontées s'ils ne votent pas le candidat IRD.</li> <li>- Distribution d'argent 5000Ar ;</li> <li>- Existence de bulletin pré cochés</li> <li>- Propagande le jour du scrutin</li> </ul>	<p>Irrecevable pour défaut de carte d'électeur</p> <p>Article 204 de la loi n° 2018-008</p>
<p>90 - Dossier n° 651/19- L</p> <p>M. ANDRIAMANTSOA Aziz</p> <p>Candidat</p>	<p>Demande d'annulation des voix obtenues par la candidate VOLAHAINGO Marie Thérèse dans 20 BV</p>	<p>District de Bealalana</p>	<p>Usage des ressources administratives et des prérogatives de puissance publique</p>	<p>Déclare la requête irrecevable pour défaut de carte électorale</p> <p>Art 204 de la loi N°2018-008</p>

16	<p><b>Tafara Lauriot et Rakotonirina, délégués du candidat n°1 Mahanoro</b></p> <p>R : 02/06/19</p>	<p><b>Disqualification</b> de Rakotoson Hubert dit Salo, candidat n°2</p>	<p><b>EPP vohilava District Mahanoro</b></p>	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b>          (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)</p>
24	<p><b>Chabani Nourdine, candidat indépendant</b></p> <p>R :03/06/19</p>	<p><b>Annulation</b> des opérations électorales de la <b>commune rurale de Sarisambo</b>, dans le district de Tolagnaro</p>	<p><b>Commune rurale de Sarisambo</b>, dans le district de Tolagnaro</p>	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b>          (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)</p>
32	<p><b>Rakotonomenjanahary Ernest, candidat TIM</b></p> <p>R :04/06/19</p>	<p><b>L'accès aux bulletins de vote utilisés et non utilisés ainsi qu'à un extrait des listes électorales</b></p>	<p><b>District Lalangina de</b></p>	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b>          (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums,</p>

				notamment à l'article 204)
40	<b>Andrianavalona Lalaina Haingoharitiana, candidate n°6</b>  R :05/06/19	La tenue de nouvelles élections la commune rurale de Mahajamba Usine	Commune rurale de Mahajamba Usine	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b> (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)</p>
48	<b>Andrianavalona Lalaina Haingoharitiana, candidate n°6</b> Mahajanga II  R :05/06/19	-procéder à une vérification des votes,  -prononcer la nullité des votes  <b>-la tenue de nouvelles élections</b>	Commune rurale d'Andranoboka	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b> (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)</p>
56	<b>Andrianavalona Lalaina Haingoharitiana, candidate n°6</b> Mahajanga II  R : 05/06/19	-Procéder à une vérification des votes  - prononcer la nullité des votes  - accorder la tenue de nouvelles élections	Commune de Boanamary	<p><b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b> (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)</p>
88	<b>Randriamanampisoa Alfred, candidat IRD</b>	<b>Annulation des voix</b> du candidat n°4 Randrianantenaina José	Commune Belazao, Antsirabe II, 6	<b>Irecevable</b> : non-respect des prescriptions de l'article 204 de la LO 2018-008 relative au régime

	R :11/06/19		<b>BV : EPP Tsarahasina salle 2, fkt Ambohiavaratra salle n°1, fokontany Belazao salles 1 et 2, EPP Andranonandriana salles 1 et 2</b>	général des élections et des référendums : <b>carte électorale du candidat n°6 non jointe</b>
144	<b>Raheriniaina Stanislas Ratolojanahary Arsène</b> Candidats indépendants Midongy Atsimo.  R : 12/06/19	<b>Annulation</b> du scrutin et la tenue d'une <b>nouvelle élection</b>	<b>Midongy Sud</b>	<b>-Irrecevable : défaut de copie de carte d'électeur</b> (article 50 de la LO précitée, renvoyant la contestation aux dispositions des articles 202 à 207 de la loi organique 2018-008 relative au régime général des élections et des référendums, notamment à l'article 204)
260	<b>Nefitra Clermont Fanoel, électeur inscrit à Marofinaritra, salle 1</b>  R : 14/06/19	<b>Annulation des opérations électorales</b>	<b>Salle 1 et 2, fkt Marofinaritra, Antalaha</b>	<b>Irrecevable</b> : non-respect des prescriptions 202(la salle 2 n'est pas de son ressort) et 204( <b>pas de copie de carte électorale</b> ) de la LO 2018-008
652	<b>Andriamanantsoa Aziz, candidat n°4</b>	<b>Annulation des voix de Volahaingo Marie Thérèse candidate n°3 IRD</b>	<b>Bealanana, Ambatoriha Est, 14 BV</b>	<b>Irrecevable</b> : copie de la carte électorale du requérant non jointe

	Mme.ANDRIATIANA Rosé, 2ème liste ny kandidat n° 17 tarihin' i R/toa RAKOTOMAVO Anja Malala (RTM)	AMBATONDRAZAKA	Disqualification du candidat n°08 RAZAZA Pierre Fidele.	Noho fampiasana onjam-peo mihoatra ny ara-dalàna sy mbola fandefasana famerenana fandaharana fampielezan-kevitra tamin'ny andro efa tsy anaovana izany.	Irrecevable défaut de carte d'électeur
--	--	----------------	---	---	---

369	OBERLIN Jean Zorsy, électeur, CE MAHABO	Annulation des opérations électorales	District Mahabo	Liste électorale manipulée, retouchée  Non inscription de plusieurs électeurs sur la liste électorale	Irrecevable, le requérant n'a pas voté le jour du scrutin. Art 202 LO 2018-008
390	TAVARISON Médous, électeur , CE MAHABO	Annulation des opérations électorales	District de Mahabo	Liste électorale manipulée, retouchée  Non inscription de plusieurs électeurs sur la liste électorale	Irrecevable, le requérant n' pas voté le jour du scrutin.
412	FERNAND , Mandataire, CE NOSY BE	Disqualification des	Nosy Be	Faux noms sur les documents	Irrecevable pour défaut de

		candidats RAZAFINDRAVONY Harifidy Christine et AROSY Nomendrazana François		fiscaux et en principe n'ont pas payés les arriérés au niveau des fiscs	carte électorale.
418	Jean FRANCIA Gabriel, électeur, CE , MAHABO	Annulation des opérations électorales	District MAHABO	Le nom du requérant ne figure pas sur la liste électorale	Irrecevable, le requérant n'a pas voté le jour du scrutin. Art 202 LO 2018-008
586	18.06.19	ZAFY	BEKILY	Annulation des résultats du BV 610 270 030 101 Antenedahy (menace et expulsion de délégués par les partisans du candidat n°1, fermeture du BV à 11h).	Irrecevable, n'ayant pas participé au vote : Art 202 LO 2018-008
593	18.06.19	RAZAFIMAHALEO Edhin	BEKILY	Annulation des résultats du BV 610 204 050 201 Mikaikarivo I (bourrage d'urne avant l'ouverture du BV lequel a fermé à 10h).	Irrecevable, n'ayant pas participé au vote : Art 202 LO 2018-008
600	18.06.19 (DA)	VAHOPELANY	BEKILY	Annulation des résultats du BV 610 210 030 201 Fenoarivo (bourrage d'urne avant l'ouverture du BV, expulsions)	Irrecevable, n'ayant pas participé au vote : Art 202 LO 2018-008

				de délégué).	
614	17.06.19	ELIZAH Marie Hélène	NOSY VARIKA	Annulation des résultats du BV 350 517 070 101 Antanajondrano (falsification de PV au domicile du chef fokontany, distribution d'argent aux membres du BV).	Irrecevable, n'ayant pas participé au vote : Art 202 LO 2018-008

662	SOAFILIRA Princia (candidat MA.TI.TA)	-Disqualification du candidat DJAOSERA irené ;  -Annulation des voix obtenues par le cAndidat Djaosera Irené ;	District d'Analalava	-Le Chef Cisco a activement participé à la campagne électorale du candidat Djaosera Irené, incitant les électeurs à voter pour lui ;	IRRECEVABLE : carte électorale versés au dossier n'est pas légalisée ;
-----	--	--	----------------------	--	---

663	SOAFILIRA Princia (candidat MA.TI.TA)	-Disqualification du candidat DJAOSERA irené ;	District d'Analalava	-Suppléante du candidat DJAOSERA Irené n'a pas démissionné de sa fonction de Maire élu d'Angoaka	IRRECEVABLE : carte électorale versés au dossier n'est pas légalisée ;
126	RABEARIVONY Pierre (électeur)	Annulation des voix obtenues par le candidat N° 2, N° 7 et n° 8	CR Anororo (District d'Amparafaravola)	- Campagne électorale la veille et le jour du scrutin (distribution de lambaoany, marmite, ballon, maillots, argent ;	IRRECEVABLE : pas de carte électorale
	RAHARILALA- NIRINA Sylvie Zella (candidat)	-Annulation des voix obtenues par ASSIMO Bruno ;  -Annulation de l'élection)	-BV Antsaravibe n° 1 et 2 - Epp zone résidentielle Sirama Ville – Epp Tsaratanana	-Non-respect de la neutralité de l'Administration ;  -PV remplis le lendemain du	IRRECEVABLE : pas de carte électorale

258			-Dans la circonscription de Manambato (District d'Ambilobe)	scrutin dans BV d'Antsarabe n° 1 et 2 ;	
60	NASIRA Julien	Annulation des résultats des opérations électorales	BV du Fkt d'Andingozabe, CR de Sahantaha (District d'Analaha)	PV remplis le lendemain du scrutin	IRRECEVABLE : pas de carte électorale
57	RANDRIANASO-lo Jean Nicolas (candidat)	PRISE DE MESURE	District de Betroka	L'Administrateur civil Paolo Emilio RAHOLINARIVO a fait campagne électorale en faveur du candidat IRD : sur face book, TV, radio, conférence de presse	IRRECEVABLE : pas de carte électorale
279	-AROSY François -Kamisy Odon -BEZARA Eliane Virginie RATEFIARIVONY Harilala (candidats)	Tenue d'une nouvelle élection	NOSY BE HELL VILLE	-Taux de participation trop bas ; - Utilisation du nom du PRM comme moyen de campagne ; -Photos du PRM affichées aux abords du QG du candidat IRD ; -Vote sans CIN ;	IRRECEVABLE : pas de carte électorale

286	<ul style="list-style-type: none"> <li>-RASOANIRINA Elisoa Jeannette</li> <li>-RAZAHY Tondraha</li> <li>-RATSIMBAZAFY Achille Roméo</li> <li>-HARALY Majuste</li> </ul>	Annulation pure et simple de tous les BV	District de Toliara I	<ul style="list-style-type: none"> <li>-BV du Lycée mixte de Betania n'existe pas : entraînant la diminution du taux de participation ;</li> <li>- Cochage en stylo noir ;</li> <li>- Bulletins non signés ;</li> <li>-Utilisation de l'ancienne liste électorale ;</li> <li>-Utilisation de fausses CIN ;</li> <li>-Liste électorale échangée par celle apporté par CED ;</li> </ul>	IRRECEVABLE : Pas de carte électorale
406	Candidat BEBOARIMISA Ralava Gilbert (Me Rivo Lalaina RAZAFINDRAKOTO)	Annulation de toutes les opérations électorales	5 BV dans la CR d'Ambila  (District de Manakara)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un membre du comité de soutien du candidat ANDRIANO Giscard a fait le tour de tous les BV toute la journée du scrutin proférant des menaces en vue d'influencer le choix des électeurs et de les inciter à voter pour ce candidat ;</li> </ul>	IRRECEVABLE : Pas de carte électorale

447	RANDRIANAZARA Paul (candidat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Annulation de l'ensemble des opérations de vote et procéder à l'ouverture d'une nouvelle date de scrutin ;</li> <li>-Ordonner le renouvellement total des membres du bureau de vote ;</li> </ul>	<p>Dans l'ensemble du District de Sambava</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Intégration de l'association MAHAVONJY dans l'ensemble de la structure des bureaux de vote afin d'influencer le corps électoral de chaque bureau de vote dans le but de faire élire le candidat MAMANGY Norbert (Président régional de l'association) ;</li> <li>-BV d'Antafiamatso a été déplacé dans la propriété d'une personne membre de l'association sans explication ;</li> </ul>	<p>IRRECEVABLE : Pas de carte électorale</p>
454	ANDRIANONY Eric (candidat)	Annulation des opérations électorales	<p>BV n° 410 206 030 101, Fkt Anjiakely, CR de Bemokotra (District de Maevatanana)</p>	<p>Noms des deux membres tirés au sort ne sont pas figures dans le PV</p>	<p>IRRECEVABLE : Pas de carte électorale</p>
				<p>-Achat de voix des électeurs ;</p>	

496	DAHAIL Tiandrazana (candidat)	Annulation des voix obtenues par AROSY Namiandrazana François et RAZAFINDRAVONY Marify Christine	District de Nosy Be	-Menace envers les Chef Fkt pour les faire élire ; -Non-paiement d'impôts ;	IRRECEVABLE : Pas de carte et électorale et pas d'indication de domicile ;
272	Requérant inconnu	RESUME SUCCINT DES REQUETES	District de Vondrozo	Distribution d'argent par deux candidats  Coopération avec les gendarmes locaux	<u>IRRECEVABLE</u> :  - Pas de carte électorale ;  -Pas de requérant ;  -Pas d'adresse ;
150	Candidat ANDRIAMA- NANTSOA Aziz (Me RABENOROSON Mbolatiana Mamy°	Annulation des voix obtenues par VOLAHAINGO Marie Thérèse (IRD)	04 BV, EPP Marotamiana, Gkt Bealanana III (District de Bealanana)	Usage de ressources administratives et de prorogatives de puissance publique	Irrecevable : Pas de carte électorale du requérant.

496	TIANDRAZANA	Annulation des voix obtenues par les candidats AROSY Namiandrazana François,	District de Nosy Be	-Délégués faisant office de secrétariat des BV ;	IRRECEVABLE : requête non accompagnée de leurs cartes
-----	-------------	--	---------------------	---	--

	Dahail	RAZAFINDRAVONY Marofify Christine		- Non-paiement d'impôts ;  -Vote sans CIN ;	électorales ;
--	--------	--------------------------------------	--	---	---------------

Requérants	Objets	Localités	Moyens	Décisions
10- Dossier n° 23/19-L Mr CHABANI Nourdine, Candidat District de Tolagnaro	Demande d'annulation des opérations électorales	FKT Antaninarenina Amboanato CU Tolagnaro District Tolagnaro	Un électeur n'étant pas la liste électorale et un autre muni de la CIN appartenant à son épouse ont pu voter.	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte électorale n'est pas versée au dossier). Art 204 de la loi n° 2018-008)
11- Dossier n° 31/19-L Mr RANDRIAMANAOA Octave, Candidat AND dans le District de Vohémar	Demande d'application de la loi n° 2018-008 et le Décret n° 2019-059	Commune Rurale Antsirabe Nord, Commune Rurale Ampanefa et Commune Urbaine Vohémar	Dépôt d'affichage et de poster du Candidat IRD JAOTOMBO Armel sur les panneaux publicitaires	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
12- Dossier n° 39/9-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingo-haritiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Utilisation du nom du Président de la République et distribution d'argent le jour du scrutin par le Candidat n° 01 Léon RASALAMA	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
13- Dossier n° 47/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingo-haritiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008	Commune Rurale Belobaka District Mahajanga II	Détournement des voix des électeurs et utilisation des biens publics	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008

14- Dossier n° 23/19-L Mr CHABANI Nourdine, Candidat District de Tolagnaro	Demande d'annulation des opérations électorales	FKT Antaninarenina Amboanato CU Tolagnaro District Tolagnaro	Un électeur n'étant pas la liste électorale et un autre muni de la CIN appartenant à son épouse ont pu voter.	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte électorale n'est pas versée au dossier). Art 204 de la loi n° 2018-008)
15- Dossier n° 31/19-L Mr RANDRIAMANAOA Octave, Candidat AND dans le District de Vohémar	Demande d'application de la loi n° 2018-008 et le Décret n° 2019-059	Commune Rurale Antsirabe Nord, Commune Rurale Ampanefa et Commune Urbaine Vohémar	Dépôt d'affichage et de poster du Candidat IRD JAOTOMBO Armel sur les panneaux publicitaires	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
16- Dossier n° 39/9-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingo-haritiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Utilisation du nom du Président de la République et distribution d'argent le jour du scrutin par le Candidat n° 01 Léon RASALAMA	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
17- Dossier n° 47/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingo-haritiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008	Commune Rurale Belobaka District Mahajanga II	Détournement des voix des électeurs et utilisation des biens publics	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
18- Dossier n° 55/19-L Mme ANDRIANAVALONA Lalaina Haingo-haritiana, Candidat du parti TAMAMI dans le District de Mahajanga II	Demande d'annulation des résultats ou d'une nouvelle élection législative	Commune Rurale Mahajamba Usine District Mahajanga II	Distribution d'argent aux électeurs le jour du scrutin et ayant fait de précampagne	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
3- Dossier n° 79/19-L Mr SOARY Christian, Candidat TIM dans le District de BELO sur Tsiribihina	Demande de vérification des plis électoraux	District de BELO sur Tsiribihina		Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008

4- Dossier n° 87/19-L Mr RANDRIAMANAMPISOA Alfred, Candidat IRD	Demande d'annulation des voix obtenues par le Candidat RANDRIANANTENAINA José dans les 4 bureaux de vote	Commune Rurale Ambano District Antsirabe II FKT Mahazino Atsimo FKT Tsarafiraisana	Destruction des affiches et Poster durant la propagande et distribution d'argent par le candidat n°04 le jour du scrutin	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
2- Dossier n° 111/19-L Mr LARRY Robert, Candidat Indépendant	Demande d'annulation de certains bureaux de vote	Commune Rurale Milenaka 3 BV dans la Commune Rurale Marombo Sud 2BV dans la Commune Rurale Maromandria District TULEAR II	La plupart des candidats fait des fraudes électorales, absence des autorités électorales dans tous les bureaux de vote	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur du requérant (la carte d'électeur n'est pas versée au dossier) Art 204 de la loi n° 2018-008
68- Dossier n° 497/19-L <ul style="list-style-type: none"><li>• RAZAFINDRAFELY Sylvestre</li><li>• RAZAFINTSALAMA Marius Frédéric</li><li>• RANDRIANOMENARINTSOANJAHARY Noré</li><li>• RAVELOMANJARA Velokamisy</li><li>• LEHIAKY Noëlson</li><li>• RANDRIANANDRASANA Jean Claude</li><li>• RANDRIANIRINA Herihajaina Robert</li></ul> Collectif des candidats	Demande d'annulation des opérations électorales	District d'Ikalamavony	<ul style="list-style-type: none"><li>- Electeurs non inscrits sur la liste électorale</li><li>- Villages incendiés par les forces de l'ordre, ce qui entraîne la non participation des villageois au vote ;</li><li>- Empreintes digitales faites par une même personne ;</li><li>- Implication des responsables de la CED dans l'accomplissement de fraudes massives.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Irrecevable pour défaut de carte d'électeur et non participation au vote ;</li><li>- Rejette la requête comme étant mal fondée pour preuves non probantes et insuffisantes</li></ul> Art 204 de la loi 2018-008

70- Dossier n° 511/19-L Mr RAKOTOMAMONJY Levinston Rudolf, Candidat TIM	Doléance suite à l'agissement du Candidat IRD	District de Tsaratanana	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menace à l'endroit des électeurs que les forces de l'ordre seront démontées s'ils ne votent pas le candidat IRD.</li> <li>- DISTRIBUTION D4ARGENT 5000Ar ;</li> <li>- Existence de bulletin pré cochés</li> <li>- Propagande le jour du scrutin</li> </ul>	Irrecevable pour défaut de carte d'électeur Article 204 de la loi n° 2018-008
90 - Dossier n° 651/19- L M. ANDRIAMANTSOA Aziz Candidat	Demande d'annulation des voix obtenues par la candidate VOLAHAINGO Marie Thérèse dans 20 BV	District de Bealalana	Usage des ressources administratives et des prérogatives de puissance publique	Déclare la requête irrecevable pour défaut de carte électorale Art 204 de la loi N°2018-008

09	Andriamatoa isany MBOLA Razafimahatratra Gabriel, MBOLA MANANTENA Jerome sy Ramatoa SANA Fomeisoa (mpanara-maso fifidianana)	AMBOASARY ATSIMO	Mangataka ny hanafoanana ny voka-pifidianana amin'ny biraom-pifidianana miisa 04 ao amin'ny kaominina BERANO, noho ny fandatsaham-bato nataon'ny mpifidy maro tsy nitondra kara-panondro nefo neken'ny filohan'ny BV.
25	Monsieur CHABANI NOURDINE, candidat dans le district de Tolagnaro	TOLAGNARO CR MAHATALAKY	Demandant l'annulation des opérations électorales législatives dans la commune Rurale MAHATALAKY (BV n'a été ouvert qu'une heure après l'heure légale soit 07h du matin).
33	Rtoa RASOANIRINA Marcelline kandida ny antoko TIM	AMBALAVAO	Mangataka alalana hanao fanamarinana ireo biletia sy ny extrait ny liste électorale noho ny fahitana tao anaty PV voaray ny fampiasana bulletin (spécimen) teny anivon'ny biraom-pifidianana

41	Rtoa ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana Kandida ny antoko TAMAMI	MAHAJANGA II	Mangataka ny fanafoanana na famerenana ny fifidianana tao amin'ny kaominina Mahajamba Usine noho ny fividianan'ny kandida n°1, Léon RASALAMA (MAPAR) ny olona mba hifidy azy tao amin'ny fokontany Fenoarivo Besakoa sy ny fanaovany akanjo volom-boasary teo am-baravarany ny biraom-pifidianana ny 27 mey 2019.
49	Rtoa ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana Kandida ny antoko TAMAMI	MAHAJANGA II	Mangataka ny fanafoanana na famerenana ny fifidianana tao amin'ny Fokontany Morahariva Mandrosoa, kaominina Boanamary noho ny figiazan'ny sefom-pokontany ny kara-pifidianana ka nahatonga ny olona maro tsy afaka nifidy.
57	Rtoa ANDRIANAVALONA Lalaina Haingoharitiana Kandida ny antoko TAMAMI	MAHAJANGA II	Mangataka ny fanafoanana na famerenana ny fifidianana tao amin'ny kaominina Boanamary noho ny fitaterana olona hifidy tamin'ny fiara misy ny anaran'ny kandida ny andron'ny fifidianana.

N°	DATE	REQUERANT	CIRCONSCRIPTION, CR, BV	Objet de la demande et moyens	Motifs décisions	DECISION
116	11/06/19	Membres BV et Délégués candidats	BETROKA	<b>Demande :</b> Plainte contre le candidat n°3 VOJANAHARY Rabelitsirofo (IRD)	CE non versée	Irrecevable

dossier	REQUERANT	OBJET	CIRCONSCRIPTION
310	RASOAZANANERA Marie Monique Ernestine, candidate indépendante (Me JACQUIT Michel)	Opposition à la demande d'annulation des voix dans le BV EPP Tsararivotra Fokontany Ambatokapaina commune Ankazotsararavina formulée par le candidat ANDRIANIRINA Onjanantenaina Davidson.	AMBOSITRA

290	M.NOMENJANAHARY Théodore Rakotovao candidat Indépendant	TOLIARA II	Demande d'annulation des résultats du scrutin dans le District de Toliara II	Des électeurs titulaires de CE non inscrits, des mineurs figurent sur la liste électorale, inscription sur la liste électorale de personnes résidant hors du Fokontany, Utilisation de CE des absents	IRRECEVABLE: pour défaut de carte électorale du requérant
514	LARCIA Candidat indépendant n°10	TOLIARA II	Aux fins d'annulation partielle de votes. Procéder au recomptage des votes. Disqualification du candidat n°07 ROCHELIN HOUSSEN.	Le nombre de votant dans la commune d'Ankilomaro a été modifié, les résultats sont falsifiés.	IRRECEVABLE : pour défaut de carte électorale du requérant.
622	MAHERIVINTA Famahara Alexandre (candidat TIM)		Annulation des opérations électorales	District de Toliara II	IRRECEVABLE : pas de carte électorale